

Programme de législature 2007-2011

Le Conseil administratif met au centre de son programme de législature 2007-2011 la volonté d'un travail collégial, transparent et à l'écoute de ses concitoyennes et concitoyens. Toute la politique communale sera inspirée des trois piliers forts du développement durable, soit : le développement économique, la politique sociale et la protection de l'environnement. Pour que la démocratie soit une réalité vivante, il est indispensable que nous soyons à l'écoute de nos concitoyens. Nous avons réciproquement besoin les uns des autres pour construire et trouver ensemble les solutions permettant aux élu-e-s de prendre les bonnes décisions et d'engager judicieusement l'argent de tous.

Ces trois axes de travail du Développement Durable, seront le moteur de nos actions politiques et administratives, une autre manière de penser exigeant des modes de réflexion et de travail communs et transversaux.

Travailler de cette manière conduit aussi tout naturellement à intensifier nos collaborations intercommunales pour trouver des solutions communes à des questions communes, pour instaurer des partenariats et pour parvenir à rationaliser et économiser. Par exemple : Intensification du travail du BOC (Conseils administratifs Bernex-Onex-Confignon) - mise en place d'outils intercommunaux de gestion.

En ce qui concerne **le domaine économique, administratif et financier**, il s'agit de poursuivre d'une gestion financière prudente et rigoureuse. De suivre attentivement les crédits d'investissement et de rembourser progressivement de la dette communale.

Le développement économique doit être, à court terme, une occasion de tisser des liens et des synergies avec les commerces et les entreprises installées sur la Commune. A long terme, une stratégie de développement économique sera élaborée dans le cadre des plans d'aménagement cantonaux actuellement en cours ou à venir (PAC Bernex-Est – Cherpines, etc...)

Nous voulons, également, une administration communale proche et à l'écoute des concitoyennes et concitoyens, offrant des prestations de qualité et qui applique dans ses tâches quotidiennes les préceptes de la durabilité. De plus, le renforcement des activités administratives intercommunales sera recherché.

Notre **cadre de vie social** sera façonné et développé d'une part, par la biais d'une politique culturelle dont l'objectif consiste à créer un sentiment d'appartenance, une cohésion sociale locale donnent une sécurité suffisante à chacun pour se tourner vers d'autres communautés du monde. L'organisation d'événements culturels pour la promotion de la connaissance, de la formation, de la diversité culturelle et du patrimoine permettront d'aboutir à cet objectif.

Nous désirons une collaboration accrue avec les sociétés communales et la mise sur pied d'une politique de subventionnement. La promotion d'artistes locaux et la mise à contribution du fonds communal claire et rigoureuse de décoration font également partie de ce programme.

D'autre part, nous nous oserons sur le développement d'une politique sociale visant la promotion des liens sociaux et familiaux intergénérationnels, l'égalité des personnes et des sexes : le choix d'infrastructures sociales (écoles, lieux de rencontres, soutien aux familles petite enfance, jeunes, aînés, malades etc.) pour permettre l'accueil, l'écoute, le travail en réseau, la complémentarité et le partage.

En collaboration avec les services sociaux cantonaux, nous maintiendrons des aides sociales personnalisées pour venir en aide aux personnes en difficulté, ainsi que le développement d'une politique de solidarité en Suisse comme à l'étranger.

Pour assurer une qualité de vie pour l'ensemble des habitants, nous voulons assurer le maintien en état des équipements sportifs et routiers, ainsi que les bâtiments communaux. De plus, nous proposerons des moyens pour contribuer à une politique de santé publique et à la prévention des maladies (concept « sport pour tous », exercice physique, alimentation) et des mesures renforçant la sécurité de tous (modération du trafic, prévention des accidents).

En ce qui concerne l'environnement, nos priorités seront la promotion d'une agriculture et d'une alimentation de proximité et respect du patrimoine naturel. Tous les projets communaux feront l'objet d'une attention particulière et d'une politique incitative en matière de protection du patrimoine environnemental : consommation des énergies renouvelables plutôt que fossiles, habitudes de travail, de loisirs et de déplacements, choix en matière de chauffage, d'éclairage, etc, l'effort soutenu dans la maîtrise du tri des déchets. Toute cette politique sera principalement guidée par l'objectif clair du maintien du label « Cité de l'Energie ».

Comme mentionné au début de ce rapport, le processus de travail sera prioritairement placé sous le signe d'une gestion transversale des dossiers. Pour le Conseil administratif, trois dossiers stratégiques seront traités entièrement de manière transversale, soit :

- Le tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB)
- Le développement du PAC- Bernex – Est
- Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Et pour terminer, la transparence et le partage du savoir dans tous les domaines évoqués ci-dessus sont des éléments indispensables pour permettre aux citoyennes et citoyens d'exercer leur responsabilité. Le Conseil administratif dans son ensemble et l'administration communale s'attacheront à développer encore davantage une **politique de communication et d'information** globale, incluant plusieurs formes de médias fonctionnant en complémentarité.

EN RESUME :

Finances et environnement

- Prendre toutes les mesures environnementales, économiques et sociales pour maintenir le label Cité de l'Energie
- Réduire la dette communale
- Développer les activités économiques de la commune par une intensification des relations avec les entreprises communales
- Maintenir une administration communale proche du citoyen

Domaines sous la responsabilité de Monsieur Dinh Manh UONG, Conseiller administratif - Maire

Social et culture

- Développer une politique intergénérationnelle non seulement sur la Commune, mais également de manière concertée avec les communes voisines
- Etablir des contacts réguliers avec la Direction de l'enseignement et le corps enseignants. Assurer les besoins en infrastructures scolaires en fonction du développement de la Commune
- Développer les activités périscolaires et une politique familiale
- Pérenniser l'organisation de la crèche actuelle et développer le concept des familles d'accueil
- Rechercher des partenariats intercommunaux dans le domaine de la culture
- Poursuivre la politique de collaboration et de subventionnement des sociétés locales pour l'organisation des manifestations communales
- Inciter des échanges réguliers avec les sociétés communales.

Domaines sous la responsabilité de Madame Françoise JOLIAT, Conseillère administrative

Bâtiments, équipements, sport et sécurité

- Prendre les mesures adéquates pour un maintien de valeur du patrimoine bâti de la commune
- Poursuivre la réflexion sur l'aménagement du centre historique de Confignon
- Initier une réflexion sur l'agrandissement du cimetière
- Instaurer une planification durable de l'entretien des routes et de l'assainissement de l'éclairage public
- Promouvoir toutes les activités liées au sport et à la santé dans le cadre d'actions intercommunales, cantonales ou fédérales

- Développer les relations intercommunales quant à l'engagement d'agent de sécurité sur la commune

Domaines sous la responsabilité de Monsieur Alain DREIER, Conseiller administratif

Le Conseil administratif de Confignon

Dinh Manh Uong, Maire

Françoise Joliat, Conseillère administrative

Alain Dreier, Conseiller administratif